

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review
Band: 2 (1894)
Heft: 5

Artikel: L'infailibilité de l'Église
Autor: Holly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.¹⁾

L'infaillibilité de l'Eglise, où réside-t-elle? Telle est la question dont les Pères et les Docteurs de l'Eglise se sont occupés et qui est devenue la question brûlante du siècle actuel, par la promulgation papale du dogme blasphématoire²⁾ du Concile du Vatican, le 18 juillet 1870; dogme funeste, jeté audacieusement, comme un boutefeu, au sein des Eglises, et qui a allumé un incendie dans la chrétienté entière.

Heureusement il a allumé en même temps, dans le cœur des hommes soucieux de leur haute vocation chrétienne, l'ardent désir de travailler plus que jamais à restaurer, dans toutes les Eglises du Christ, l'ancienne foi orthodoxe catholique, afin que désormais elles soient conduites, sur le chemin de la vérité, dans l'unité de l'esprit, en toute sainteté de vie. C'est le seul moyen qu'ils puissent employer pour éteindre cette fâcheuse conflagration.

1) M. le Dr Holly, évêque de l'Eglise orthodoxe apostolique haïtienne, nous a fait l'honneur de nous envoyer cette étude, en nous faisant remarquer, non seulement qu'il s'en réserve à lui-même toute la responsabilité, mais encore qu'il l'a écrite dans une langue qui est pour lui une langue étrangère. Les lecteurs s'en apercevront çà et là, et par conséquent, pour saisir exactement la pensée de l'honorable écrivain, ils devront ne pas prendre certaines expressions au pied de la lettre. Nous n'en remercions pas moins sincèrement M. l'évêque Holly pour son bienveillant concours.

La Direction.

2) L'épithète que j'emploie pour qualifier ce dogme résout une autre question à l'égard de laquelle les hommes ont longuement discuté, à savoir, le blasphème contre le Saint-Esprit. Ce blasphème, qu'est-il? Chaque transgression de l'homme charnel est un péché contre le Saint-Esprit, mais autre chose est le *blasphème* contre la troisième Personne de la Sainte Trinité. Ce blasphème se commet quand un homme mortel s'arroge des attributs divins. Le Grand-Sacrificateur, qui présidait le Sanhédrin à Jérusalem, déclara que le Seigneur blasphéma, en s'attribuant des prérogatives divines. Mais il croyait que Jésus n'était qu'un homme pur et simple. Il se trompa. Jésus a été à la fois divin et humain. Donc, le conseil sacerdotal des juifs,

Le professeur Michaud a bien indiqué la méthode à suivre, pour arriver à la solution des questions semblables à celle qui m'occupe, lesquelles ne sont pas encore bien résolues, lorsqu'il a dit : « Il faudrait maintenant creuser toutes ces questions, « montrer comment et pourquoi elles n'ont pas été résolues, et « indiquer les moyens pratiques de mieux faire désormais. Il « est certain que les questions mûrissent, et que les temps « sont favorables, sinon pour une solution générale et définitive, du moins pour *une meilleure position des questions*; or, « une question bien posée n'est-elle pas une question déjà à « moitié résolue ¹⁾? »

La question de l'infaillibilité du pape est mise au premier rang de celles que nous avons à résoudre, par la savante étude que S. Exc. le général A. Kiréeff a publiée dans la *Revue internationale de Théologie*, sous le titre : *Quelques lettres sur l'infaillibilité du pape* ²⁾.

Guidé par ces indications, je viens poser de nouveau la question tant débattue, afin qu'elle soit maintenant définitivement résolue, et que le chemin de l'avenir soit déblayé, et je demande : L'infaillibilité de l'Eglise, où réside-t-elle ?

en s'accordant avec le Grand-Prêtre pour condamner Jésus à mort, dans l'ignorance de ce fait, n'a fait que commettre le péché contre le Fils de l'Homme, péché qui est rémissible. En effet, le Seigneur en a demandé le pardon au Père Eternel par sa prière, quand il a été cloué à la croix, — prière qui doit avoir son effet plein et entier ; car, saint Paul déclare que tout Israël sera sauvé. Mais ç'a été autre chose, lorsque le Concile du Vatican, en pleine connaissance de cause, c'est-à-dire, sachant bien que son souverain-pontife n'était qu'un homme mortel pur et simple, l'a déclaré nonobstant Docteur infaillible pour conduire l'Eglise universelle en toute vérité ; — attribut unique de la troisième Personne de la divine Trinité. C'est alors que le blasphème contre le Saint-Esprit a été commis, — consommation inique que les hommes ignoraient jusqu'alors, et que les démons mêmes attendaient avec impatience depuis le grand jour de la Pentecôte !

Le caractère *irrémissible* de ce blasphème est une question qui ne tombe pas dans le cadre du sujet qui m'occupe actuellement, et qui, si j'essayais de l'élucider, m'entraînerait trop loin et sur un autre terrain que celui que j'envisage en ce moment. Qu'il suffise donc d'ajouter ici que le péché contre le Fils de l'Homme, ainsi que le blasphème contre le Saint-Esprit, d'après ce qui précède, sont des transgressions des corps enseignants du peuple de Dieu : l'un du Judaïsme et l'autre de la chrétienté, en agissant chacun dans sa capacité collective et officielle. Le péché du premier a été l'avant-coureur de la fin de la dispensation mosaïque ; et le blasphème de l'autre, le prélude de la fin de la dispensation évangélique. *Dr H.*

¹⁾ *Revue intern. de Th.*, n° II, 1893, p. 335.

²⁾ *Ibid.*, p. 277 et suiv. Cette étude a paru en brochure au bureau de la *Revue* ; 1 fr. 50.

Pour répondre avec précision, analysons les termes de la question posée.

D'abord, approfondissons ce que veut dire le mot *infaillibilité*. L'infaillibilité, au sens absolu du terme, veut dire la vérité éternelle, c'est-à-dire, ce qui est immanquablement vrai d'éternité en éternité. D'après cette définition (que je crois être juste), il est évident que l'Eglise, ayant pris naissance dans le temps (même si, avec Rohrbacher, on en fait remonter l'origine jusqu'à la création d'Adam), ne peut réclamer qu'une infaillibilité relative et assez restreinte, par rapport à son origine temporelle.

Ensuite, pour bien appliquer à l'Eglise cette épithète, selon sa portée relative, il faut analyser tout ce que veut dire le mot « *Eglise catholique ou universelle* ».

On comprend par Eglise universelle les trois états où se trouvent actuellement son chef et les membres qui composent son corps mystique, à savoir : 1° l'Eglise triomphante, 2° l'Eglise reposante, 3° l'Eglise militante. Précisons donc ce qu'il y a de distinctif dans chacune de ces trois grandes divisions de l'Eglise universelle, telles qu'elles existent actuellement.

L'Eglise triomphante, à l'heure actuelle, se renferme dans la divine personnalité de notre chef suprême, qui seul jusqu'ici est parvenu à la gloire céleste, revêtu de la nature humaine, et qui, par son ascension et sa glorification à la droite de Dieu le Père tout-puissant, a lié pour jamais l'infaillibilité relative de l'Eglise à l'infaillibilité absolue de Dieu, qui était, qui est et qui sera d'éternité en éternité.

Le Saint-Esprit, qui procède du Père, a été envoyé par le Fils pour être son vicaire universel et comme trait d'union entre lui-même dans le ciel et les membres qui composent son corps mystique ici-bas. L'office que le divin vicaire (qui est aussi infaillible) doit remplir, c'est celui de consoler les fidèles dans leurs afflictions, tout en leur montrant le chemin étroit dans lequel ils doivent marcher, avec le flambeau de la vérité, jusqu'à ce qu'ils parviennent tous à la gloire éternelle.

L'Eglise reposante est composée des âmes de tous les bienheureux trépassés, qui ne sont pas encore arrivés à cet état de perfection¹⁾. Mais ces âmes ont reçu la divine assu-

¹⁾ Hébr. XI, 39, 40; Apoc. VI, 9—11.

rance qu'elles y parviendront immanquablement. On pourra constater cette assurance, non seulement dans les notes scripturaires que je viens d'indiquer, mais aussi par une des promesses les plus solennelles qu'ait faites le Seigneur à l'endroit de son Eglise, à savoir: «Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; et *les portes de l'enfer* ne prévaudront point contre elle¹⁾.»

Peut-être s'étonnera-t-on, soit de ma hardiesse, soit de ma naïveté, en appliquant cette promesse à l'Eglise reposante, composée des âmes des bienheureux trépassés, au lieu de l'appliquer à l'Eglise militante, comme l'ont fait tant de Pères et de Docteurs de l'Eglise. Donc, cette singularité d'application que je viens de faire m'impose la nécessité de faire ici une courte digression exégétique pour la justifier.

La promesse du Seigneur à cet égard, dans la langue du texte inspiré, renferme ces mots: «Les portes de l'enfer (*πύλαι ᾗδου*) ne prévaudront point contre elle.» Le mot *ᾗδης* (dont le génitif se trouve dans le texte) indique le lieu dans le monde invisible où se trouvent les âmes des trépassés. Il ne s'agit point des demeures ténébreuses où sont rélégués Satan et ses anges rebelles²⁾. «Les portes *ᾗδου*» signifient donc deux choses, à savoir: 1° la mort, ou *la porte* par laquelle l'âme sort du corps, en se rendant à son lieu dans le monde invisible; et 2° le sépulcre, ou *la porte* du tombeau, où l'on dépose le corps mort, pour qu'il retourne en terre ou tombe dans la poussière d'où il avait été tiré. Donc cette promesse a été donnée aux fidèles trépassés, afin de les assurer qu'ils parviendront immanquablement à la vie et à la gloire éternelles, par la résurrection d'entre les morts.

Lorsque le Seigneur fit cette promesse, l'Eglise n'était pas encore fondée. C'était alors une œuvre qu'il devait encore faire. C'est pourquoi il l'a formulée dans le temps futur, «Je *bâtirai* mon Eglise». Il en devait poser la fondation dans un temps prochain. Où donc la posera-t-il? Il avait déjà dit que l'homme sage bâtit sa maison sur la roche³⁾. Donc, pour arriver à une fondation aussi solide, l'architecte habile creuse

1) *Matth.*, XVI, 18.

2) *Jude*, 6.

3) *Matth.*, VII, 24.

la terre et descend au-dessous de sa surface; il enlève le sable mouvant et le limon glissant jusqu'à ce qu'il pénètre dans la roche ferme et inébranlable. Alors il y posera les pierres fondamentales de sa maison. Jésus-Christ, le sage architecte de son Eglise, en a fait autant. C'est pourquoi il est descendu, après sa mort, jusque dans les lieux inférieurs de la terre, comme saint Paul nous le dit ¹⁾; et là il a évangélisé les morts, comme saint Pierre nous le raconte ²⁾. Ainsi le Seigneur, après sa mort, a posé la pierre angulaire de son Eglise dans le monde invisible; pierre autour de laquelle se sont groupées les autres pierres fondamentales, c'est-à-dire, celles des apôtres et des prophètes. Il avait déjà choisi, lors de son vivant, les apôtres fondateurs, pour qu'ils y occupassent le premier rang. Il a trouvé dans le monde invisible, après sa mort, les âmes de tous les anciens prophètes. Il en a fait choix, pour qu'ils y entrassent aussi, en prenant le deuxième rang parmi les pierres qui constituent les fondements de son Eglise ³⁾.

Cette digression exégétique terminée, je saisirai l'occasion qu'elle m'offre, pour faire ressortir le fait que les Saintes-Ecritures, dont pas un iota ne sera retranché ⁴⁾, sont aussi inspirées même dans le jeu de mots qui y est employé. Le jeu de mots dont le Seigneur s'est servi en associant le nom de l'apôtre Pierre avec la roche sur laquelle il allait bâtir son Eglise, indépendamment de l'assurance qu'il donnait que cet apôtre serait une des pierres apostoliques dans ces fondements, prophétisa d'avance que le Saint-Esprit se servirait plus tard de cet apôtre pour raconter, dans une épître inspirée, l'œuvre d'évangélisation faite par le Seigneur, après sa mort, parmi les trépassés, en allant poser sous terre, pour ainsi dire, la pierre angulaire de l'Eglise! Car, parmi tous les écrivains sacrés du Nouveau-Testament, c'est saint Pierre seul qui nous raconte clairement cette œuvre évangélisatrice du Seigneur dans les lieux inférieurs de la terre.

Donc, l'infailibilité relative de l'Eglise reposante se résume dans la perfection finale et glorieuse de tous les bienheureux

¹⁾ *Eph.*, IV, 9, 10.

²⁾ I *Pierre*, III, 18, 20; IV, 6.

³⁾ *Ephes.*, II, 20; IV, 11.

⁴⁾ *Matth.*, V, 18.

trépassés, qui y parviendront immanquablement, selon la promesse de Celui qui ne peut ni mentir, ni se tromper.

Revenons maintenant à l'Eglise militante, afin de constater les points où l'infailibilité éternelle touche à cette organisation temporelle. Ces points sont les divines promesses qui la lient à son chef dans le ciel, et au Saint-Esprit, vicaire universel de Jésus-Christ et divin conducteur de son Eglise sur la terre. La présence du Saint-Esprit au milieu des fidèles tient le premier rang parmi les promesses du Christ; promesse capitale, de laquelle dépend l'accomplissement de toutes les autres. Cette promesse capitale a été accomplie le jour de la Pentecôte. Résumons donc les autres, qui doivent recevoir leur accomplissement sous ce conducteur infailible: — 1° Il doit nous rappeler à l'esprit tout ce que renferment les livres de Moïse, des psaumes et des prophètes concernant Jésus-Christ, selon l'explication que Jésus-Christ lui-même en a donnée, après sa résurrection¹⁾; explication à l'instar de laquelle des interprétations des divers endroits de l'Ancien-Testament sont répandues dans tout le Nouveau-Testament; et cela, lorsque nous approfondissons les Saintes-Ecritures par une étude diligente, en conformité avec le commandement du Seigneur²⁾, et en imitant le louable exemple des dignes croyants de Bérée³⁾. — 2° Il doit perpétuer le ministère apostolique dans l'Eglise, ministère doué de la vertu d'en haut pour prêcher l'évangile dans sa divine intégrité, et pour administrer valablement le sacrement du baptême jusqu'à la fin des siècles évangéliques⁴⁾, et intégralement celui de la sainte-cène, comme mémorial perpétuel de la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il revienne dans son royaume éternel et glorieux⁵⁾.

J'ai parlé de la prédication de l'évangile dans sa *divine* intégrité. J'insiste sur l'épithète «divine»: car ce mot nous donne la clef pour déterminer l'endroit où l'infailibilité touche aux conciles appelés œcuméniques. Comme l'infailibilité absolue réside *en Dieu seul*, il est clair que les seules doctrines

¹⁾ *Luc*, XXIV, 44.

²⁾ *Jean*, V, 39.

³⁾ *Actes*, XVII, 11.

⁴⁾ *Matth.*, XXVIII, 19, 20.

⁵⁾ *Marc*, XIV, 25; *I Cor.* XI, 26.

que l'Eglise puisse enseigner infailliblement sont celles qu'il lui a révélées sur lui-même. Cette divine révélation, faite par Jésus-Christ, a été résumée dans le Nouveau-Testament: par exemple, celle de la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, subsistant dans la même majesté de l'unité divine indivisible.

Donc, les conciles de l'Eglise, en constatant cette révélation pure et simple, en se bornant dans les définitions des dogmes aux termes employés dans les Saintes-Ecritures et en les consignait dans le *Credo* de l'Eglise, comme base de ses enseignements catéchistiques et pastoraux, ces conciles, dis-je, peuvent être censés, sous ce rapport et dans ces strictes limites, des conciles infaillibles. Deux de ces conciles dits œcuméniques, le premier de Nicée et le premier de Constantinople, ont rédigé le *Credo*. Les conciles subséquents furent unanimes à défendre que l'on y ajoutât d'autres définitions. Pourquoi cette défense? C'est parce que les deux premiers conciles œcuméniques avaient déjà épuisé toutes les définitions scripturaires se rapportant au salut de l'homme et se rattachant aux personnes et aux offices du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'en est donc assez pour prêcher l'évangile dans toute sa *divine* intégrité, jusqu'à la consommation des siècles chrétiens. C'est donc bien le Saint-Esprit qui a inspiré à ces premiers conciles cette sage défense, et qui a mis ainsi en quelque sorte un terme à leur infaillibilité dogmatique.

Telles sont dans le *Credo* les doctrines *théologiques*¹⁾ proprement dites. Les conciles œcuméniques suivants sont entrés dans le domaine *anthropologique*, domaine au sujet duquel les Ecritures ne contiennent pas de révélation claire et explicite. En fait de questions anthropologiques, on a pu philosopher plus ou moins logiquement. C'est sur cette question qu'ont commencé les schismes entre les Eglises. La clause *filioque* a été ajoutée au *Credo* dans l'occident, où l'on a confondu la procession avec la mission temporelle que le Saint-Esprit a reçue du Fils de Dieu. Cette mission temporelle, je le répète, a été confondue avec la procession éternelle du même Esprit-Saint, procession par laquelle il a subsisté de toute éternité, et par conséquent avant que l'humanité de Jésus eût été unie à la

¹⁾ En fait de technologie, je préfère, contrairement à l'usage de savants théologiens, appliquer le mot *théologie* aux doctrines qui ont leur source en Dieu, et le mot *dogme* aux spéculations qui ont leur source dans les savants. Dr H.

divinité. Pour réfuter l'hérésie de Macédonius, le premier concile œcuménique de Constantinople n'avait pas à constater la mission du Saint-Esprit dans l'Eglise: car, s'il se fût agi de cette mission, il aurait suffi d'en constater la dérivation du Père et du Fils; car le Père a donné le Saint-Esprit à son Fils incarné et glorifié, et le Fils l'a envoyé comme son vicaire universel à l'Eglise, pour en être le consolateur et l'esprit de vérité.

Mais, au contraire, il s'agissait de la divine subsistance du Saint-Esprit, alors audacieusement révoquée en doute par cet hérésiarque. C'est pourquoi la seule définition qui convînt à la circonstance, c'était celle que le Seigneur lui-même avait donnée, concernant la subsistance éternelle du Saint-Esprit, à savoir, qu'il «procède du Père»¹⁾.

S'il y a eu un peu de confusion dans les esprits au sujet du terrain dogmatique garanti par l'infailibilité temporelle de l'Eglise militante, il doit être clair aujourd'hui que nous devons non seulement le limiter aux définitions tirées de la révélation et relatives aux personnes divines et aux fonctions de ces mêmes personnes, mais encore nous abstenir d'une analyse trop détaillée des deux natures réunies dans la personne du Fils, lorsque nous les considérons à part l'une de l'autre.

Les discussions du III^e concile œcuménique semblent avoir trop insisté sur la nature divine du Christ et trop effacé sa nature humaine. Peut-être aurait-on épargné à l'Eglise la longue persistance de l'hérésie de Nestorius, si l'on avait remplacé le mot *théotokos* ou *deipara* par celui de *Christotokos* ou *Christipara*, en y ajoutant une explication des deux natures du Christ, du genre de celle qui se trouve dans le symbole dit de saint Athanase, afin de bien sauvegarder l'intégrité de la doctrine orthodoxe sur la divinité du Christ, à savoir que, de même que l'âme raisonnable et le corps sont un seul homme, ainsi Dieu et l'homme sont un seul Christ.

A propos de la dissection exagérée que l'on fait quelquefois de ces dogmes («que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni»), on me permettra d'observer qu'il serait mieux de les envisager dans leur ensemble; que la vivisection humano-divine est aussi néfaste dans l'ordre spirituel que la vivi-

¹⁾ Jean, XV, 26.

section animale est cruelle dans l'ordre naturel. Et l'on me permettra également d'exhorter les chrétiens à ne plus disséquer le corps vivant de notre chef spirituel, maintenant ressuscité et devenu esprit vivifiant¹⁾. Oui, brisons et jetons loin de nous le scalpel de cette sorte de théologie, et tâchons de guérir les blessures qu'il a faites dans le corps mystique du Christ, en nous efforçant de faire disparaître de la chrétienté le plus tôt possible le culte anatomique des membres palpitants mystiquement séparés du corps du Seigneur, comme le culte du sacré-cœur et la communion sous une seule espèce, communion dans laquelle les fidèles sont privés du symbole du sang du Christ. Qu'il me soit permis d'ajouter aussi qu'il faut remettre dans son fourreau le glaivé exterminateur de l'excommunication mutuelle, et nous conformer à l'exhortation adressée par le Seigneur à saint Pierre, lorsque celui-ci coupa l'oreille du serviteur du grand-prêtre²⁾. Ne coupons les oreilles de personne sous prétexte que nous entendons différemment; ne pratiquons pas la vivisection sur les membres du corps mystique du Christ.

Lorsqu'on quitte le champ clos des dogmes *théologiques* (qui ont Dieu pour objet) et des dogmes *anthropologiques* (relatifs au Christ) et qu'on aborde le simple terrain du culte et de la discipline ecclésiastique, on entre dans un domaine où les opinions pieuses peuvent avoir libre jeu, pourvu qu'elles n'empiètent point sur le domaine sacré du dogme. Sur ce terrain libre où la raison humaine est le seul guide, on n'a jamais considéré comme infaillibles les décisions formulées dans les conciles à la majorité des voix, décisions qui ne sauraient être comparées aux définitions dogmatiques contenues dans le symbole de Nicée-Constantinople.

Ce ne sont là que quelques éclaircissements sur ce que S. Exc. le général Kiréeff a appelé les *necessaria* qui doivent servir de base indispensable à la restauration de l'unité dans l'Eglise. C'est pourquoi, en terminant, je conclurai avec lui, malgré notre divergence sur l'emploi des mots *dogme* et *théologie*³⁾: «Ce qui est en dehors des *necessaria* devrait être laissé

¹⁾ I *Cor.*, XV, 45.

²⁾ *Saint Jean*, XVIII, 11.

³⁾ Voir la note de la page 76.

à la libre spéculation, comme étant du domaine de la théologie, et comme étant entièrement libre, à condition, certainement, que cette liberté ne menât pas à des théories contraires aux vérités élémentaires enseignées dans le catéchisme... Il serait vraiment malheureux si nous confondions le dogme avec la spéculation théologique; choses différentes, et quant à leurs sources, et quant à leur importance, et quant à leur méthode. Effectivement, la *source du dogme est en Dieu*, dans sa révélation, dans sa parole, à laquelle l'Eglise a rendu témoignage dans les décisions dogmatiques des conciles œcuméniques. *La source de la théologie est dans les savants*».

D^r HOLLY,

Evêque de l'Eglise orthodoxe apostolique haïtienne.
